

L'été 2026, bascule vers une réelle bifurcation écologique ?

Un été avec des feux incontrôlables, des canicules à répétition, sur des sols archi-secs : beaucoup de décideurs font part de leur stupéfaction et de l'insuffisance des actions entreprises.

Or ces événements dits exceptionnels ne sont ni inattendus, ni inexplicables ! Dans son dernier rapport --le 6ème--, le GIEC confirmait les projections des précédents rapports : la poursuite de l'augmentation de tels risques climatiques (vagues de chaleur, sécheresses et pluies extrêmes, etc) accompagne l'augmentation des températures mondiales sur les terres et dans les océans. Il faut ajouter ici --détail important-- que les modèles climatiques projettent une augmentation exponentielle - par rapport à la température moyenne - de la fréquence de ces aléas exceptionnels : autrement dit, lorsque la température moyenne augmente de 1°C, la fréquence des événements exceptionnels est multipliée par un facteur de 3 à 4.

On doit déjà faire le deuil des +1,5°C, réchauffement que la conférence de Paris, il y a 11 ans, avait recommandé de ne pas dépasser : on franchira ce seuil avant 2030. Sans correction majeure, les politiques climatiques actuellement à l'œuvre correspondent à une trajectoire nous menant à +3°C en 2100, ce qui correspond à +4°C pour la France métropolitaine.

La France est-elle prête ? Objectivement non, avertissait le Haut Conseil pour le Climat (HCC) dans son rapport du printemps dernier, bien avant les récentes canicules. Les événements de ces dernières semaines confirment ce diagnostic alarmant : les capacités d'adaptation de nombreux systèmes humains et d'écosystèmes atteignent leurs limites, déjà pour +2,2°C, ce qui correspond au réchauffement actuel dans une partie du Sud-Ouest et dans la façade méditerranéenne. Toutes nos structures économiques et notre organisation sociale sont adaptées à un climat qui n'existe déjà plus. Beaucoup de climatologues sont sceptiques concernant les possibilités d'adaptation d'une France sous un réchauffement de 4°C et en conséquence, tous insistent pour accélérer la réduction des émissions françaises de gaz à effet de serre, très insuffisante ces dernières années, et ne respectant nos propres engagements.

A un journaliste qui lui demandait si la France pourrait un jour connaître des températures de 50°C, un rédacteur principal du GIEC a répondu « la question pertinente n'est pas si mais quand ? ».

Donc le volet adaptation de la transition écologique, fort peu poussée en France, doit être sérieusement pris en compte : c'est l'un des messages du HCC ; et dans ce contexte d'urgence climatique, une action ambitieuse servira aussi à la souveraineté et la sécurité nationales. Cela sera aussi avantageux pour les finances publiques puisque toutes les études économiques concluent que le coût de l'inaction (les « pertes et dommages ») serait bien plus élevé que celui de la transition.

Certaines formations politiques, tout en admettant le réchauffement climatique, repoussent très bas dans leurs priorités les mesures nécessaires à son atténuation et à son adaptation. Une autre très importante formation politique, qui affichait un climatoscepticisme discret, admet du bout des lèvres l'existence d'une question climatique, mais tout en votant (au parlement européen et à l'assemblée nationale), très hypocritement, contre toute mesure de décarbonation ou d'adaptation avec les arguments suivants : « ça ne sert à rien » ou « c'est punitif ».

Est-ce que les dramatiques événements de cet été vont remonter la bifurcation écologique parmi les premières priorités de l'action politique pour les Français ? Le front antiécologique, dominant dans la plupart de nos assemblées représentatives va-t-il se fissurer ? L'opposition au « fond vert », fond critique pour l'adaptation des communes françaises et le détricotage du « pacte vert » européen vont-ils cesser ? On se doit de l'espérer.

Pascal Devolder